

MISSIONS ET HONORAIRES PROPOSES

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 55% de ceux-ci. Le détail de la rémunération du conseiller par commissions, agissant en tant qu'intermédiaire, peut être obtenu par le client en s'adressant à Arkanissim Finance. Le conseiller s'engage à assister le client dans l'obtention de ces informations.

- Honoraires de suivi personnalisé, gestion administrative : fixés contractuellement,
- Honoraires d'audit Patrimonial : suite à un devis accepté,
- Honoraires d'analyse Patrimoniale : remboursés si des préconisations sont suivies.

Honoraires d'accompagnement en entreprise au temps passé sur la base de 1250 € / jour :

- Porteur de projet 110 € TTC/heure
- Entreprises de 1 à 10 personnes 220 € HT/heure
- Entreprises de plus de 10 personnes 330 € HT/heure

Abonnement et service SVP selon temps passé mensuel : de 40 €, 70 €, 100 €, 500 € / mois

Missions d'analyse, diagnostic et recherche de solutions au temps passé sur la base de 1250 € / jour :

- Bilan et analyse patrimoniale avec stratégie entreprise,
- Placement de trésorerie, allocation d'actifs,
- Stratégie de rémunération dirigeant et salariés (participation, intéressement, art.83),
- Diagnostic et stratégie d'épargne retraite,
- Salarié ou TNS, choix du statut,
- Choix du statut pour le conjoint participant à l'activité de l'entreprise,

Missions d'analyse, diagnostic et recherche de solutions au forfait :

- Etude comparative mode de rémunération, prime / dividende / salaire : 3000 € HT
- Bilan prévisionnel de retraite, jusqu'à la liquidation, 1600 € HT à 5000 € HT
- Inventaire des droits acquis et édition d'un bilan, 734 € HT
- Actualisation du bilan prévisionnel de retraite (personne physique), 150 € HT